

M. l'ORATEUR: Je consulte la Chambre sur l'amendement.

Le très hon. R. L. BORDEN (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'approuve les éloges que le très honorable chef de l'opposition a adressés—quoique de mauvaise grâce—à celui qui a proposé l'adresse et à celui qui l'a appuyée. L'honorable député a trouvé dans les discours de l'un et de l'autre peu de chose à son goût, et je ne m'en étonne aucunement parce que ces discours étaient inspirés par un patriotisme et un optimisme sains et vivaces. Dans la suite de ses observations, je ne l'ai pas entendu dire en quoi il différait d'opinion quant aux sentiments exprimés dans ses discours qui, j'en ai la conviction, se sont imposés à l'attention de la Chambre et peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les harangues prononcées autrefois dans des circonstances semblables.

L'un des représentants de la province de Québec, (M. Rainville) a parlé en termes dignes d'éloges des sentiments de l'unité canadienne, sentiments qui animent et doivent inspirer tous les bons Canadiens. Mon très honorable ami en convient-il? L'honorable député (M. Rainville) a aussi parlé de l'essor et du progrès merveilleux de ce pays depuis vingt-cinq ans. Mon très honorable ami n'est-il pas de cet avis? Allons donc! lorsqu'il siégeait au banc des ministres, nous ne l'entendions guère parler d'autre chose que du progrès et de la prospérité du Canada, et il ajoutait que la Providence n'était, en somme, qu'un facteur secondaire des bienfaits que les gouvernants de l'époque faisaient pleuvoir sur le pays et que les progrès de celui-ci ne devaient être attribués qu'aux projets de loi soumis à la Chambre, par le ministère libéral.

J'approuve les éloges que mon très honorable ami a décernés à la mémoire de sir Richard Cartwright qui a occupé pendant nombre d'années un rang élevé dans la vie publique au Canada. Bien que les membres de la droite n'aient pas partagé l'avis de sir Richard Cartwright au sujet de plusieurs grands problèmes d'intérêt public et, bien que le dernier fit preuve d'une singulière franchise lorsqu'il commentait les prétendus défauts de ses adversaires politiques, personne d'entre nous, je suis certain, n'a jamais eu pour lui d'autres sentiments que les plus bienveillants. Quoique sir Richard Cartwright eût un langage vif et mordant, nous n'ignorons pas qu'il avait une grande bonté de cœur qu'il a constamment témoignée dans ses rapports dans la vie privée.

Je désire rappeler le souvenir de mon ami, Edward Kidd, membre de cette Chambre, qui est décédé depuis la dernière session et dont l'amitié, je dirai même le dévouement envers son parti et envers moi, s'est signalé d'une manière éclatante. Au lendemain de l'élection générale de 1904, lorsque, dans des circonstances indépendantes de ma volonté,

L'hon. M. BORDEN.

l'entrée de cette Chambre m'était interdite, M. Kidd remit son mandat de député de Carleton et j'eus l'honneur d'être élu représentant de ce comté. Plus tard, lorsque je fus élu à Halifax, en 1908, M. Kidd me remplaça comme représentant du comté de Carleton. Il parlait peu, mais il était doué d'un grand sens pratique, et il connaissait mieux les affaires publiques que ne l'auraient cru ceux qui ne le connaissaient pas intimement. Sa mort est une perte non seulement pour le comté de Carleton, mais aussi pour la Chambre et pour la population canadienne.

J'approuve cordialement les paroles de mon très honorable ami au sujet de la visite de Son Altesse Royale le Gouverneur général dans les provinces du Canada depuis la dernière session. Pendant cinq ou six mois, Son Altesse Royale a parcouru ce grand pays d'un océan à l'autre, se renseignant sur tout et apprenant à connaître l'esprit de sa population. Il avait entrepris une forte tâche et il s'en est acquitté avec ce sentiment du devoir qui l'a toujours distingué.

Je suis certain que tous les honorables messieurs de cette Chambre sont convaincus que le voyage de Son Altesse Royale dans toutes ces provinces de la Confédération a eu pour effet de développer non seulement un sentiment d'union plus fort entre le Canada et tout l'Empire, mais encore un esprit d'unité et de solidarité plus intime que jamais auparavant entre les différentes parties du pays.

J'arrive maintenant à certaines remarques de mon honorable ami le chef de l'opposition, que je ne suis pas aussi bien disposé à approuver. Il a critiqué d'une façon plus ou moins sérieuse les dispositions que nous avons prises pour faire disparaître autant que possible dans l'Ouest canadien les difficultés dans le transport des grains. Mon honorable ami trouve-t-il à redire à ces dispositions? Si non, pourquoi alors fait-il perdre le temps de la Chambre à les discuter. Nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le transports de l'Ouest et augmenter ses produits, et non seulement cette année, mais l'année dernière aussi, nous avons agi sous ce rapport de façon à mériter l'approbation de l'Est comme de l'Ouest du Canada.

Mon très honorable ami s'est corrigé au sujet de la convention avec les Antilles, et il aurait pu faire la même chose au sujet de quelques autres parties de son discours.

Depuis la défaite du bill des grandes routes, d'après ses ordres—parce qu'il a pris l'entière responsabilité de cette défaite au Sénat—depuis ce temps-là, dis-je, mon très honorable ami a essayé à expliquer et excuser cet acte malheureux. Aujourd'hui il tente un nouvel effort dans ce sens mais je puis lui dire que la meilleure ex-